

nouveaux règlements postaux qui laissent entièrement aux éditeurs les frais de port sur leurs publications, en ont déjà décidé un grand nombre, tels que le *Chronicle*, *Le Nouveau-Monde*, *Le Canadien*, etc., à adopter, comme nous, le payement d'avance, et nous ne tarderons pas à voir les autres les imiter, car bien peu d'entre eux peuvent résister au système de crédit si ruineux pour les éditeurs qui prévaut aujourd'hui.

Tous nos abonnés qui ne voudront pas souffrir d'interruption dans la réception de la *Gazette* devront donc nous faire leurs remises sans délai. Comme nous le disions dans nos deux dernières livraisons :

Aucun numéro de notre prochain volume ne sera expédié, à moins que l'année entière ne soit payée d'avance. Nous disons l'année entière, parceque le volume ou l'année de publication ne se fractionne pas : c'est tout ou rien.

On conçoit qu'avec un prix aussi minime que 60 centins par année, il nous serait impossible de faire courir les abonnements de n'importe quelle date, comme on le fait pour les journaux quotidiens, le prix d'abonnement serait alors à peine suffisant pour couvrir les seuls frais d'administration.

Les frais de port seront entièrement à notre charge, et le prix sera uniforme pour tous. Seulement, nous donnerons comme prime un exemplaire surnuméraire à toute personne nous remettant le montant de dix abonnements, \$6. Donc pour plus de clarté : —